



PROTOCOLE ACCES COMPETITIONS

Le calendrier sportif, détaillant toutes les compétitions de la saison, est transmis à l'ensemble des nageurs(SES) inscrits(ES) en natation course.

Sur le calendrier apparaissent plusieurs niveaux de "pratique": Départemental – Régional – National

Pour accéder aux différentes compétitions, la Ligue Régionale et la FFN ont mis en place des grilles de temps.

Toutes les compétitions *Départemental* sur le calendrier seront proposées à votre enfant. En fonction de ses performances réalisées lors de celles-ci, d'autres compétitions lui seront proposées.

CONVOCATION :

Une convocation est remise au nageur(se) au minimum 2 semaines avant la compétition sur laquelle nous faisons apparaître :

- La nature de la compétition
- La date
- Le lieu
- La restauration
- Le transport
- Les numéros de téléphones professionnels de(s) l'entraîneur(s)
- Le programme (*horaires de l'ouverture des portes et début des épreuves*)
- Le coupon-réponse
 - ↳ Réponse obligatoire (*positive ou négative*) dans le respect du délai ¹
 - ↳ Tous les champs doivent obligatoirement être complétés

¹ En cas de non-retour du coupon-réponse dans le délai imparti, l'inscription de votre enfant à la compétition ne sera pas prise en compte (délai de rigueur pour les engagements)

Un courriel récapitulatif des éléments mentionnés sur la convocation est adressé aux nageurs(SES) 1 ou 2 jours avant la date de compétition.

TRANSPORT :

- Compétitions dans le département : Le transport est assuré par les parents.
En cas d'empêchement, contacter les parents des autres participants (*covoiturage*)
- Compétitions hors du département : Le transport est pris en charge par le club.

RESTAURATION :

Certaines compétitions se déroulent sur la journée ↳ 2 possibilités :

1. Pique-nique
2. Restaurant (*réservé par le Club*)
 - ↳ Obligatoire pour les participants à la compétition (*nageurs, officiels*)
 - ↳ Participation financière demandée au nageur(se) (*Cf règlement intérieur*)

HEBERGEMENT :

Certaines compétitions nécessitent un hébergement sur place :

- Hôtel réservé par le Club uniquement pour les nageurs(SES) et officiels
Sur la convocation, nous ferons apparaître le montant de la participation/nageur(se) correspondant aux nuitées + repas (*cf règlement intérieur*)

ENGAGEMENTS :

Quelle que soit la nature de la compétition, le club paie un droit d'engagement pour chaque nageur(se) ET chaque nage concourue (*acquiescement auprès du Comité Départemental, Ligue Régionale ou FFN*).

Coût pour le Club :

- Compétition départementale = **4,50 €** / nageur(se) / épreuve
- Meeting National = **8,00 € environ** / nageur(se) / épreuve (*variable selon l'organisateur*)
- Interclubs TC = **30,00 €** / équipe
- Interclubs Avenirs/Jeunes = **20,00 €** / équipe

Rappel des conditions d'enregistrement des engagements :

- Les engagements doivent obligatoirement être enregistrés sur le logiciel FFN par l'entraîneur avant une date précise et le règlement est immédiat.
- Aucun engagement ne peut être ajouté une fois ce délai échu
- Aucun engagement ne peut être annulé une fois ce délai échu
- Aucun remboursement ne pourra être fait au Club par l'organisateur

Compte-tenu de toute cette logistique (*transport, restauration, hébergement et engagements*), le Club se réserve le droit, en cas de désistement du(de la) nageur(se) à l'issue du délai imparti, d'exiger :

1. Le paiement de la participation financière mentionnée sur la convocation
2. Le paiement des engagements

NAGEURS DES CATEGORIES AVENIRS, JEUNES, JUNIORS, SENIORS :

- 1. Compétitions à Montluçon :** Pas de prise en charge par le club. (sauf besoin validé par le comité directeur du club)
- 2. Compétitions dans le département :**
 - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
 - Une participation financière sera demandée au représentant légal du nageur suivant la grille ci-dessous.
 - Le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.

Grille de participation financière	Besoin	Participation financière
	1 repas	8 €
	1 nuit + 2 repas	25 €
	2 nuits + 4 repas	40 €

- 3. Compétitions hors département et hors niveau championnats de France :**
 - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
 - Une participation financière sera demandée au représentant légal du nageur suivant la grille ci-dessous.
 - Le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.

Grille de participation financière	Besoin	Participation financière
	1 repas	8 €
	1 nuit + 2 repas	28 €
	2 nuits + 4 repas	45 €
	3 nuits + 6 repas	60 €
	4 nuits + 8 repas	70 €

- 4. Compétitions type championnats de France N1, N2, JUNIORS, JEUNES :**
 - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
 - La prise en charge de ces compétitions est offerte aux nageurs des catégories citées qui atteignent ce niveau.
 - Pour des raisons d'organisation, le club peut demander au nageur d'apporter un repas tiré du sac.
- 5. Compétitions et/ou sélections internationales :** La prise en charge sera quantifiée et validée par le comité directeur du club.

NAGEURS DE LA CATEGORIE MASTERS :

- 1. Compétitions à Montluçon :** Pas de prise en charge par le club.
- 2. Compétitions dans le département :** Pas de prise en charge par le club.
- 3. Compétitions hors département et hors niveau championnats de France :**
 - Le comité directeur du club décide de l'organisation de la logistique de la compétition.
 - Prise en charge de la location du véhicule pour le transport ou mise à disposition du minibus du club en fonction des disponibilités.
 - Remboursement des frais de carburant et péages sur justificatifs
- 4. Compétitions type championnats de France / d'Europe / du Monde (France métropolitaine – hors Corse):**
 - Le comité directeur du club validera l'organisation de la logistique de la compétition.
 - La prise en charge (transport – hôtel – repas) de ces compétitions se fera sur la base d'un forfait maximum de 100 € par jour de compétition et par nageur.
 - Le remboursement se fera sur pièces justificatives.
- 5. Compétitions type championnats de France / d'Europe / du Monde (Hors France métropolitaine):**
 - Le comité directeur du club validera l'organisation de la logistique de la compétition.
 - Le forfait de 100 € par jour de compétition et par nageur pour la prise en charge (transport – hôtel – repas) de ces compétitions pourra être rehaussé en fonction du lieu et des possibilités financières du club.
 - Le remboursement se fera sur pièces justificatives.

OFFICIELS DESIGNÉS PAR LE CLUB :

- 1. Compétitions à Montluçon :** Prise en charge des repas organisés par le club.
- 2. Compétitions hors Montluçon :**
 - a) L'organisateur de la compétition prend en charge les repas et hébergements des officiels → pas de remboursement.**
 - b) L'organisateur de la compétition ne prend pas en charge les repas et hébergements des officiels**
 - Les repas et hébergements seront pris en commun avec les nageurs et entraîneurs du club.
 - S'il n'y a pas de possibilité de repas et d'hébergement communs avec les nageurs et entraîneurs, la prise en charge se fera sur justificatifs.

BENEVOLES DESIGNÉS PAR LE CLUB SUR LES ORGANISATIONS LOCALES : Prise en charge des repas organisés par le club.**STAGES ORGANISÉS PAR LE CLUB :**

- 1. Stages à Montluçon :** Le cout du stage est défini par le club. Il n'y a pas de prise en charge. (sauf besoin validé par le comité directeur du club)
- 2. Stage hors Montluçon :** La prise en charge du stage, défini par le club se fait à hauteur de 50% de son cout. (sauf besoin validé par le comité directeur du club)

SORTIES ORGANISÉES PAR LE CLUB : Le comité directeur du club de la valeur de la participation à ces activités.